

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 11 janvier 2022

### VINCENNES LANCE L'ÉLABORATION PARTICIPATIVE DE SON PACTE ÉCO-CITOYEN, UN PLAN POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

**Forte de l'expérience réussie de son Agenda 21, la ville de Vincennes a souhaité inscrire son action dans la continuité grâce au lancement du Pacte éco-citoyen. Lancé le 8 décembre dernier, avec la présentation des diagnostics et des enjeux, ce nouveau projet a pour objectif de répondre aux nouveaux défis environnementaux tout en préservant la qualité de vie à Vincennes. Pour ce faire la Ville compte sur l'aide et la participation des Vincennois. Les quatre ateliers, proposés par la Municipalité aux mois de janvier et février, permettront au public de s'impliquer concrètement pour écrire ce pacte.**

Première ville du Val-de-Marne à mettre en place un projet concret en faveur de l'environnement grâce à l'adoption des actes I et II de l'Agenda 21, lancés en 2010 puis en 2016, la Ville de Vincennes a toujours fait du développement durable une priorité dans la déclinaison de ses politiques publiques. Malgré les résultats encourageants (85 % d'actions des actes I et II de l'Agenda 21 réalisées, pour une ville aujourd'hui plus végétalisée, plus apaisée et moins énergivore qu'il y a 15 ans), la Municipalité est consciente que les nouveaux défis en terme de changement climatique l'obligent à aller plus loin. C'est dans ce contexte que la Ville de Vincennes a lancé, en décembre dernier, l'élaboration de son Pacte éco-citoyen. Première étape, le bilan effectué par le cabinet Carbone 4, la Mission Développement Durable de la Ville et l'ALEC-MVE sur l'état des lieux à Vincennes. L'ambition de la Ville est de mettre en place un plan d'action pluriannuel qui sera décliné avec les Vincennois et qui aura l'objectif d'adapter la Ville aux nouveaux défis environnementaux en mobilisant de manière concertée la sphère publique et la sphère privée.



Soirée de lancement du Pacte éco-citoyen. © Thierry Guillaume

Après la soirée de lancement du 8 décembre dernier qui a permis à la Municipalité de présenter les axes de ce nouveau projet ainsi que ses ambitions, le Pacte éco-citoyen entre dans une nouvelle phase de participation grâce aux quatre ateliers qui sont proposés aux vincennois entre janvier et février. «*Dans le prolongement de l'Agenda 21 et de la Charte 21, le Pacte éco-citoyen représente un nouveau défi pour les Vincennois. Co-construit à travers des ateliers participatifs, il donnera lieu à un document fondateur, référence des futures décisions et actions en matière de développement durable* », explique Bruno Camelot, Adjoint au Maire chargé du développement durable et de l'inclusion. Ces ateliers donneront aux vincennois la possibilité de s'impliquer, à côté des associations locales et des services de la Ville, dans des thématiques telles que l'habitat, les déplacements, la santé et la consommation... «*Ce sont des questions fondamentales sur lesquelles je veux agir en tant que maire, et qui me touchent aussi en tant que mère, car il s'agit du monde que nous allons léguer aux générations futures* », souligne Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes. Le projet s'adresse tout en particulier aux nouvelles générations. En effet, en complément aux quatre ateliers de janvier et février, la Municipalité proposera dans les prochaines semaines des démarches spécifiques pour les jeunes.

Ateliers proposés.

- **Mardi 11 janvier, 19 h: Habiter un logement sobre en énergie dans notre Ville;**
- **Jeudi 20 janvier, 19h: Être un citoyen impliqué dans notre Ville, solidaire et participative;**
- **Mercredi 2 février, 19h: Repenser ses modes de déplacements et donner une place grandissante à la nature dans notre Ville;**
- **Mardi 15 février, 19h: Adopter des habitudes de consommation responsable et prévenir les risques sur la santé dans notre Ville.**

**Inscription aux ateliers sur la plateforme [jeparticipe.vincennes.fr](https://jeparticipe.vincennes.fr)**

**Pour toute information complémentaire : <https://www.vincennes.fr/actualites/pacte-eco-citoyen-participez-demain>.**

**Contact presse : Paolo PELLICANO - [ppellicano@vincennes.fr](mailto:ppellicano@vincennes.fr) 01 43 98 65 99**